



## Bulletin d'Adhésion

Bulletin à compléter et à retourner à ACB44 - 24 quai de la Fosse - 44000 Nantes accompagné de votre règlement

### PERSONNE PHYSIQUE

Nom : ..... Prénom : .....

### PERSONNE MORALE

Nom de la structure : .....

Nom du représentant : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

Courriel : .....

Site internet : .....

*Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression.*

### DEVENEZ BÉNÉVOLE

Intégrez le conseil d'administration, partagez vos idées, donnez un coup de main lors d'événements ponctuels... N'hésitez pas à proposer vos talents et compétences !

#### COTISATION\* POUR L'ANNÉE .....

Cotisation Personne morale 40 €

Cotisation Personne physique 25 €

Je souhaite faire un don\* supplémentaire ..... €

\* Les cotisation et dons sont déductibles des impôts pour  
• les personnes morales imposables : à hauteur de 60%  
• les personnes physiques imposables : à hauteur de 66%  
Un reçu sera envoyé à réception de votre règlement

Règlement d'un montant de ..... €

o Par chèque à l'ordre de l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique

o Par espèces

o Par virement

o En ligne sur Hello Asso

Fait à ..... Signature

Le .....

*Réservé à l'Agence Culturelle Bretonne*

*Date de réception : .....*

*Mode de règlement : .....*

*Droit de vote à l'AG de l'année : .....*

*N° de chèque : .....*

*Banque : .....*

*Date du chèque : .....*

# Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique

Ajañs Sevenadurel Breizhek  
Liger-Atlantel



Ajenç Qhultural Bertonn  
de Louèrr-Atlantiq

Créée en 1995, l'Agence Culturelle Bretonne est basée dans le centre-ville de Nantes et travaille sur tout le département de Loire-Atlantique. Elle y joue un rôle fédérateur pour différents publics : associations, public, institutions, entreprises, établissements scolaires...

L'objectif de l'ACB44 est de promouvoir et développer la culture bretonne sur la Loire-Atlantique.

## Ses missions :

Communication



Coordination



Représentation



Conseil & soutien



Événementiel



Diffusion



## 150 ADHÉRENTS

L'Agence Culturelle Bretonne compte plus de 150 adhérents sur tout le département : individuels, entreprises et associations de domaines divers et variés : musique, danse, langues, sports, médias, festivals, etc.

## 735 ÉVÉNEMENTS

Concerts, festoù deiz ha noz, conférences, expositions, stages et ateliers, l'Agence Culturelle Bretonne diffuse en moyenne chaque année 735 événements auprès de plus de 2 200 contacts.

## LE PROJET KEJADENN

L'Agence Culturelle Bretonne projette de s'agrandir pour continuer à promouvoir la culture bretonne sous toutes ses formes dans tout le département de Loire-Atlantique. Elle souhaite aussi mettre en avant la diversité linguistique en ouvrant un lieu où les langues de Bretagne seraient langues d'usage.

Situé dans l'hypercentre de Nantes il sera ouvert à tous les publics : du touriste au brittophone avisé.

L'objectif est d'avoir un lieu moderne, attractif et modulable qui s'adapte aux activités du site et de son évolution. La surface visée est de 300m<sup>2</sup> où plusieurs espaces se côtoieront : accueil, bureaux de l'Agence Culturelle Bretonne, bar et restauration, boutique, espace de coworking, salles de réunion...

Ce projet est soutenu par la Ville de Nantes.



## Agence Culturelle Bretonne

24 quai de la Fosse - 44000 Nantes

02 51 84 16 07 - 07 49 91 44 62 - degemer@acb44.bzh - acb44.bzh